

précieux de mettre à exécution toute la série des programmes d'assistance financière et technique. Nous voulons parler des programmes lancés par tous les départements et par toutes les institutions du gouvernement fédéral. La délégation a été frappée par l'esprit de diligence et de collaboration qui anime les représentants des départements et des institutions du gouvernement à Washington et dans la transmission par l'intermédiaire du Programme d'aménagement rural des régimes et des programmes aux gens des divers états. Les problèmes des régions à faibles revenus agricoles sont maintenant considérés comme de très importantes questions d'administration publique.

Le Programme a été instauré en vue de mener des enquêtes, de voir à l'éducation et à l'activité d'une collectivité; le rôle du gouvernement fédéral et des gouvernements des États est d'aider dans ces domaines les gens à s'aider eux-mêmes. La façon dont le gouvernement apporte sa contribution dans la solution d'un problème quelconque n'est pas la même pour toutes les régions. Elle est adaptée à certaines circonstances particulières et se conforme au désir particulier des gens des régions particulières afin que ceux-ci puissent s'aider avec le minimum d'assistance fournie par d'autres personnes et par le gouvernement. C'est là une manière logique et raisonnable de résoudre un problème.

Même s'il existe une grande variété de programmes d'assistance financière et technique du gouvernement à l'intention des régions rurales et des centres urbains-ruraux, on a avoué en toute franchise à la délégation que de tels projets n'avaient pas toujours été dans le passé orientés, coordonnés et exécutés de façon à avantager les gens à modestes revenus.

L'assistance gouvernementale aux régions à faibles revenus est plus efficace maintenant qu'elle ne l'était avant l'inauguration du Programme d'aménagement rural. Des projets portant sur l'amélioration économique et sociale peuvent être mis plus rapidement à exécution par des comités organisés dans les centres ruraux. C'est là le rôle précis du Programme d'aménagement rural. La délégation a constaté qu'au moins un ou plusieurs départements ou institutions du gouvernement avaient apporté l'appui nécessaire à des projets d'expansion locale dans chaque état selon les besoins exprimés par les gens.

Une grande part du succès réalisé dans les comtés d'expérimentation revient aux institutions et aux organismes fédéraux et des États qui ont réuni leurs efforts et ont collaboré ensemble. Les groupements fédéraux sont particulièrement chargés de s'associer ensemble dans l'élaboration d'un projet et de préciser leur mise en organisation et leurs voies d'intercommunication. Du point de vue administratif ce fut là l'un des plus grands avantages du Programme d'aménagement rural. En même temps, les comités de comté et de région ont contribué à porter au maximum le nombre des services fédéraux mis à leur disposition. Ils ont également servi à évaluer et à éprouver de tels services afin de pouvoir les modifier, les compléter ou les remplacer pour mieux répondre aux besoins véritables des cultivateurs à revenus modestes.

La délégation est portée à croire que le Programme d'aménagement rural convient le mieux aux régions à revenus modestes où les fermes sont trop petites, le sol est relativement pauvre ou appauvri, où la topographie et les conditions d'assainissement ne sont pas favorables et là où de tels facteurs, conjugués avec d'autres, ont résulté en une surabondance de main-d'œuvre et en beaucoup de chômage. Il n'a pas pris une expansion très rapide dans des régions comme celles des Grandes Plaines, où les grands problèmes de l'agriculture sont les risques et l'incertitude. On pourrait faire exception pour certaines parties des Grandes